

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

VOLET TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS

2016-2017

**Demande de renseignements particuliers
de la deuxième opposition**



VOLET TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

#

TABLE DES MATIÈRES

Seules les questions concernant le volet Travail du MTESS font partie de la Table des matières

2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2015-2016. Indiquer :
 - a) le lieu ;
 - b) le coût ;
 - c) la ou les dates de participation ;
 - d) le nombre de participants ;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.
3. Sommes dépensées en 2015-2016 (et prévisions pour 2016-2017) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2015-2016, en indiquant pour chacun :
 - a) son mandat ;
 - b) la liste des membres ;
 - c) le budget dépensé ;
 - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - e) les résultats atteints.
5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2015-2016 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
6. Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2015-2016. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

Fournir également la ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir du ministère et des organismes qui en relèvent dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2014-2015 et 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.
7. Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2015-2016, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.
8. Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2015-2016 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

VOLET TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

#	TABLE DES MATIÈRES
9.	Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2015-2016. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts
10.	Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2015-2016.
11.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 : <ol style="list-style-type: none">la liste de tous les concours et tirages effectués ;les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;la liste des concours qui ont pris fin.
12.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 : <ul style="list-style-type: none">le nom de toutes les campagnes;les coûts de ces campagnes;le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;les dates de diffusion de la campagne;les objectifs visés par chaque campagne.
13.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2015-2016 : <ol style="list-style-type: none">le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;le nom du ou des organismes bénéficiaires ;le montant qui leur a été accordé. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.
14.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 : <ol style="list-style-type: none">le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes ;le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), les firmes externes ou consultants engagés à cette fin, ainsi que les sujets qui font ou ont fait l'objet d'une veille médiatique.
15.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).

VOLET TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

#	TABLE DES MATIÈRES
16.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2010-2011 à 2015-2016, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2016-2017.
17.	Pour les conflits de travail recensés au Québec par le Ministère du Travail, fournir pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 les données suivantes : <ul style="list-style-type: none">• le nombre de conflits de travail;• la durée moyenne de ces conflits;• le nombre de demandes de médiation;• le nombre de médiateurs nommés par le Ministère;• les antécédents professionnels de ces médiateurs (carrière syndicale, patronale, fonctionnaire, professeur, avocat patronal/syndical) ;• l'initiateur de la demande de médiation (syndical ou patronal ou autre) ;• les coûts engendrés par ces demandes de médiation.
25.	Concernant les avis émis par le Ministère du Travail, pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 fournir les données suivantes : <ul style="list-style-type: none">• la liste de tous les avis de non-conformité qui ne respectent pas la loi.
26.	Liste et copie de toutes les recherches commandées en 2014-2015 et 2015-2016 en incluant les coûts et les appels d'offre.
27.	Liste des avis demandés par le ministre ou le gouvernement au Conseil consultatif du travail et de la main d'œuvre (CCTM) et copie des avis transmis au cours des deux dernières années en indiquant l'état des travaux en cours.
28.	Liste et copie des avis réalisés à l'initiative du CCTM au cours des deux dernières années et en cours.
29.	Nombre de plaintes traitées par le CCTM concernant les arbitres de griefs, nombre de décisions rendues et nombre de cas en délibéré au cours des deux dernières années.
30.	Détails sur les comptes de dépenses, incluant la date, le montant de la dépense, et la nature de la dépense, de tous les membres du cabinet du Ministre, pour 2014-2015 et 2015-2016.
31.	Nombre d'ETC (équivalent temps complet) affectés à travers les organismes du ministère à la résolution de conflits de travail en 2014-2015, 2015-2016, ventilés par conflits en incluant les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none">a) Partis impliqués dans le conflit;b) Nombre d'ETC affectés à ce conflit spécifique;c) Date de début du conflit;d) Date de retour de fin du conflit.
32.	Pour le ministère et chacun de ses organismes, le nombre d'effectifs (ETC) affecté à la gestion du Fonds vert en 2015-2016, ventilé par poste. Fournir la masse salariale totale.

VOLET TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

#	TABLE DES MATIÈRES
33.	<p>Pour le ministère et chacun de ses organismes, le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d'aides financières par l'entremise du Fonds vert en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, ventilés par programmes inscrit dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le cas échéant.</p>
34.	<p>Pour le ministère et chacun de ses organismes, la liste de tous les projets qui ont bénéficié d'une aide financière par l'entremise du Fonds vert, en 2014-2015 et 2015-2016 avec mention :</p> <ul style="list-style-type: none">a) de la description du projet ;b) de l'entreprise, de l'organisme ou de l'institution bénéficiaire ;c) du programme concerné, le cas échéant ;d) du montant déboursé ;e) de la date du déboursement ;f) de l'objectif poursuivi en termes de réduction des GES. <p>Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de la décision rendue par le Ministère ou l'organisme, comprenant les critères de sélection et les exigences relatives.</p> <p>Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de l'évaluation du projet et des résultats obtenus, notamment en termes de réduction des GES.</p>
35.	<p>Pour le ministère et chacun de ses organismes, concernant la gestion du Fonds vert, fournir pour 2015-2016 :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Le cadre de gestion utilisé;b) La grille d'évaluation des projets ;c) Les objectifs poursuivis.
36.	<p>L'État d'avancement, les sommes dépensées, de chacun des grands axes (ou orientations) de la Stratégie maritime. Détail des actions entreprises, et le cas échéant des projets soutenus, par le ministère pour chacune de celles prévues au Plan d'action 2015-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none">1) Créer une table de concertation pour assurer une meilleure adéquation entre les besoins de main-d'œuvre qualifiée et l'offre de la formation et le soutien au développement des compétences.2) Promouvoir les professions reliées au monde maritime et offrant de bonnes perspectives d'insertion au marché du travail.3) Investir 15 millions de dollars pour les cinq prochaines années pour le développement des compétences de la main-d'œuvre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-2

Titre :

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2015-2016. Indiquer :

- a) le lieu ;
- b) le coût ;
- c) la ou les dates de participation ;
- d) le nombre de participants ;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

Vous référer à la question 7 des renseignements généraux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-03

Titre :

Sommes dépensées en 2015-2016 (et prévisions pour 2016-2017) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Exposé et statistiques :

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Volet Travail

Les dépenses en exploitation (informatique et technologies de l'information), pour la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016, s'élèvent à 604,4 k\$, tandis que celles liées aux investissements (informatique et technologies de l'information) s'élèvent à 168,1 k\$ et se répartissent ainsi :

Dépenses en exploitation	Interne	Externe	CSPQ	Total
Entente de base de maintien et d'exploitation des TI avec le CSPQ	-	-	563,2 k\$	563,2 k\$
Ressources internes et externes (continuité et encadrement)	13,2 k\$	24,6 k\$	3,4 k\$	41,2 k\$
Total des dépenses en exploitation	13,2 k\$	24,6 k\$	566,6 k\$	604,4 k\$
Dépenses en investissements	30,5 k\$	13,6 k\$	124,0 k\$	168,1 k\$

SOURCE : Direction des budgets centraux d'administration, des projets et des investissements, DGSG

DATE : 2016-04-05

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP- 04

Titre :

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2015-2016, en indiquant pour chacun :

- a) son mandat ;
- b) la liste des membres ;
- c) le budget dépensé
- d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
- e) les résultats atteints.

Exposé et statistiques :

Vous référer à l'annexe ci-jointe.

SOURCE : Direction des mandats stratégiques et de l'amélioration continue

COLLABORATION : Secteur Travail

VALIDATION : Patrick Grenier, sous-ministre adjoint au développement des services aux citoyens et à la gouvernance

DATE : 2016-03-17

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-4 – Annexe (volet Travail)

Titre :

Depuis 2011-2012, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

Exposé et statistiques :

Les coûts liés à la participation à ces comités sont prévus à l'intérieur des activités régulières du Ministère.

Cette liste n'inclut pas :

- les comités formés du Ministère et d'un seul autre ministère ou organisme visant la mise en œuvre d'une entente administrative;
- les comités opérationnels émanant de comités plus stratégiques;
- les conseils d'administration.

Volet Travail

Nom du comité interministériel	Mandat du comité et principaux biens livrables	Direction responsable	Nombre de participants	Provenance des personnes participantes (nom des directions)	Fréquence des réunions
Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO)	<p>L'ACALO est une tribune pour l'échange d'information et d'idées entre les sous-ministres sur des questions liées au travail. Plus précisément, les discussions portent sur ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cerner les problèmes, les politiques, les programmes et les sujets de préoccupation communs et entreprendre des projets conjoints; • travailler ensemble à résoudre les problèmes nationaux qui influent sur les questions de travail; et • demander aux comités de l'ACALO d'entreprendre des initiatives incluant le perfectionnement professionnel en ce qui concerne les questions de travail primordiales, afin d'utiliser les ressources limitées de façon plus efficace. 	<p>Gouvernement fédéral (responsable)</p> <p>Bureau du sous-ministre associé au Travail</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau du sous-ministre associé au Travail • Direction des politiques du travail 	1 fois par année
Table des SM et SMA dédiée à la lutte contre l'intimidation	<ul style="list-style-type: none"> • La Table donne les orientations et assure le suivi des travaux du Comité de travail interministériel qui sera chargé d'élaborer le plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation. • La Table approuve les biens livrables (démarche, plan d'action, cadre financier, stratégie de communication). 	Ministère de la Famille	12.	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau du sous-ministre associé au Travail 	6 fois par année
Table sur l'emploi et la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Donner suite aux priorités gouvernementales en matière d'adéquation formation-emploi 	MTESS (Direction des politiques d'emploi, des relations intergouvernementales et de la veille)	7	<ul style="list-style-type: none"> • MTESS • MEES • MESI • MIDI • MFQ • MCE • SCT 	1 fois par mois ou au besoin
Table régionale sur la main-d'œuvre dans les secteurs industriels de la	<ul style="list-style-type: none"> • Selon la volonté des ministres du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de l'Énergie et des Ressources naturelles, ce comité a été créé pour répondre aux préoccupations des travailleurs de la construction en lien 	Emploi-Québec et MAMOT	20 (1 DGPR)	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants syndicaux • Représentants patronaux • CCQ • ACRGTQ 	4 fois par année

Nom du comité interministériel	Mandat du comité et principaux biens livrables	Direction responsable	Nombre de participants	Provenance des personnes participantes (nom des directions)	Fréquence des réunions
construction (Côte-Nord)	avec l'embauche régionale. Il réunit plusieurs ministères et organismes, des élus locaux ainsi que des représentants syndicaux.			<ul style="list-style-type: none"> • Hydro-Québec • MTESS, MAMOT, MERN • Société du Plan Nord • Ville de Sept-Îles • Les élus de la région 	
Comité interministériel sur la révision triennale des impacts de l'évolution du salaire minimum	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir la méthodologie de détermination des impacts du salaire minimum, réviser et donner son avis annuel sur l'évolution du salaire minimum 	MTESS (Secrétariat du travail) – Direction de la recherche et de l'innovation en milieu de travail (DRIMT)	12 (2 DGPR et DRIMT)	<ul style="list-style-type: none"> • MTESS • MAPAQ • MESI 	2 fois année
Comité sur la rémunération des cueilleurs de framboises et de fraises	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier les travaux de cueillette de données chez les producteurs de framboises et de fraises. • Dresser un état de situation sur les problématiques entourant la rémunération des cueilleurs de framboises et de fraises. • Dresser un portrait de l'industrie. • Faire effectuer la cueillette de données chez les producteurs de framboises et de fraises. • Analyser les données recueillies lors de la cueillette de données. • Identifier différentes pistes de solution. • Évaluer les coûts des différentes pistes de solution pour les producteurs et les impacts pour les salariés. • Analyser les diverses pistes de solutions permettant d'assurer un niveau de rémunération adéquat aux cueilleurs de framboises et de fraises. 	MTESS (Secrétariat du travail) – Direction des politiques du travail (DPT)	12 (3 DPT)	<ul style="list-style-type: none"> • MTESS (Secrétariat du travail) • Direction des politiques du travail • CNESST • Au bas de l'échelle (ABE) • MAPAQ • MICC • Carrefour d'aide aux non-syndiqué(es) (CANOS) • UPA • Association des producteurs de fraises et de framboises du Québec (APFFQ) 	2 fois par année

Nom du comité interministériel	Mandat du comité et principaux biens livrables	Direction responsable	Nombre de participants	Provenance des personnes participantes (nom des directions)	Fréquence des réunions
Comité interministériel permanent sur la protection des travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> Assurer de manière continue la protection des travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés, recrutés à l'étranger, notamment, par la mise en place de mécanismes d'information et de soutien. Avis sur l'encadrement du recrutement des travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés. 	MTESS (Secrétariat du travail) - Direction des politiques du Travail (DPT)	9 (1 DPT)	<ul style="list-style-type: none"> MTESS (Direction des mesures et services aux entreprises et du placement (DMSEP) et Direction des politiques du travail au Secrétariat du travail) MIDI (Direction des politiques et des programmes de participation et d'inclusion) MAPAQ (Direction de la main-d'œuvre et de la relève Sous-ministériat à la formation bioalimentaire) MRIF (Direction des organisations internationales et des enjeux globaux) CNESST (Direction de l'indemnisation et de la réadaptation et Direction des affaires juridiques) CDPDJ (Direction de la recherche, de l'éducation-coopération et des communications) 	4 fois par année Rencontre en sous-comité selon le besoin des travaux.
Comité interministériel sur le deuil périnatal	Suivant le dépôt de pétitions à l'Assemblée nationale, le comité a pour mandat d'examiner la question.	MTESS (Conseil de gestion de l'assurance parentale)	8 (1 DPT)	<ul style="list-style-type: none"> MTESS MFQ MF MSSS CNESST 	1 fois par année
Réseau des responsables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	Le réseau des responsables en matière d'égalité entre les sexes a pour mandat de suivre la réalisation des engagements pris par les responsables de l'égalité entre les sexes des différents ministères et organismes.	Ministère de la Justice Secrétariat à la condition féminine	27 (1 DPT)	<ul style="list-style-type: none"> Tous les ministères et organismes concernés 	1 fois par année

Nom du comité interministériel	Mandat du comité et principaux biens livrables	Direction responsable	Nombre de participants	Provenance des personnes participantes (nom des directions)	Fréquence des réunions
	<p>Il contribue à la mise en œuvre ainsi qu'à l'évaluation de la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.</p> <p>Le Secrétariat à la condition féminine est responsable de l'animation et du soutien de ce réseau.</p>				
<p>Comité interministériel pour l'accès et le maintien des femmes dans les métiers traditionnellement masculins (CIMTM)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir l'information sur les différentes initiatives gouvernementales (et celles des principaux acteurs régionaux, syndicaux et communautaires) en matière de diversification des choix de carrière des femmes. Réaliser un bilan diagnostique de l'action gouvernementale en matière de promotion des métiers traditionnellement masculins auprès des femmes, qui fera notamment cas des pratiques gagnantes en la matière. Proposer de nouvelles mesures/actions, visant à favoriser la mixité en emploi, en vue du prochain plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Mettre en œuvre les mesures/actions sous sa responsabilité qui découleront de ce nouveau plan d'action. 	<p>Ministère de la Justice (Secrétariat à la condition féminine)</p>	<p>9 (2 DPT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> MJQ (Secrétariat à la condition féminine) MTESS MEES MESI MFamille MCE (Secrétariat à la jeunesse) 	<p>8 fois par année</p>
<p>Comité de travail interministériel concernant le plan d'action concerté de la lutte contre l'intimidation</p>	<p>Publication d'un plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation à l'automne 2015.</p>	<p>Le ministère de la Famille (Direction du développement des politiques – Famille)</p>	<p>19 (2 DPT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tous les ministères concernés OPHQ 	<p>12 fois par année</p>
<p>Comité de suivi du plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie</p>	<p>Assurer le suivi de la mise en place du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016.</p>	<p>Ministère de la Justice (Bureau de lutte contre l'homophobie)</p>	<p>16 (1 DPT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Directeur de l'état civil Secrétariat à la condition féminine Secrétariat à la jeunesse Ministère de la Justice MSSS 	<p>4 fois par année</p>

Nom du comité interministériel	Mandat du comité et principaux biens livrables	Direction responsable	Nombre de participants	Provenance des personnes participantes (nom des directions)	Fréquence des réunions
<p><i>(Faint text, likely bleed-through from the reverse side of the page)</i></p>				<ul style="list-style-type: none"> • MTESS • MSP • MEES • Ministère de la Famille • Secrétariat aux Aînés • MAMOT • Secrétariat aux affaires autochtones • MIDI 	
<p>Comité Accès-construction</p>	<p>Renforcer les actions de lutte contre l'évasion fiscale dans le secteur de la construction par une plus grande collaboration entre les divers organismes concernés.</p> <p>Découvrir les stratagèmes d'évasion fiscale.</p> <p>Proposer des moyens d'intervention et, le cas échéant, des modifications aux lois et aux règlements.</p>	<p>Ministère des Finances</p> <p>STRAV : Direction des politiques du travail (DPT)</p>	<p>14</p> <p>(1 DPT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revenu Québec • CCQ • RBQ • DPCP • Ministère des Finances • CNESST 	<p>4 fois par année</p>
<p>Table centrale de négociation Québec Kahnawake</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions sur l'ensemble des enjeux et des problématiques vécues sur le territoire de Kahnawake d'un point de vue stratégique. • Décider des grandes orientations devant guider la conduite des dossiers. 	<p>Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)</p>	<p>10-15, selon les sujets discutés</p> <p>(2-3DPT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil mohawk de Kahnawake • Négociateur en chef du gouvernement du Québec • SAA • MTESS (Secrétariat du travail) • DAJ – Ministère de la Justice • Ministère des Transports • Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation • Ministère des Finances • Ministère de la Santé et des Services sociaux 	<p>4 fois par année</p>
<p>Comité bilatéral pour la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles de</p>	<p>Responsable de l'application de l'Entente. Ce comité, assisté par un secrétariat, est notamment responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de produire un avis consultatif sur les projets d'arrangements de reconnaissance mutuelle; 	<p>MRIF</p>	<p>5 pour le Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MRIF • Office des professions du Québec • MTESS 	<p>1 fois par année</p>

Nom du comité interministériel	Mandat du comité et principaux biens livrables	Direction responsable	Nombre de participants	Provenance des personnes participantes (nom des directions)	Fréquence des réunions
l'Entente entre le Québec et la France	<ul style="list-style-type: none"> de recevoir et d'examiner les informations provenant des autorités compétentes sur la mise en œuvre et le suivi de l'Entente; d'examiner toute difficulté relative à l'application de l'Entente et de proposer des solutions de produire un rapport annuel. 		5 pour la France	<ul style="list-style-type: none"> STRAV Ministère de l'Éducation nationale 	
Comité permanent de la politique stratégique sur le travail de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (CPPST-ACALO)	Effectuer des études et réaliser des projets à la demande de l'ACALO. Évaluer les répercussions des politiques et des programmes relatifs au travail et fournir des conseils à ce sujet. Effectuer des recherches sur les nouveaux enjeux que présentent les politiques sur le travail, le milieu de travail et la nature du travail au Canada. Évaluer les lacunes que comporte actuellement l'élaboration des politiques sur le travail au Canada. Mener des recherches dans des domaines susceptibles d'aider les ministères du Travail à élaborer leurs politiques globales du travail. Examiner de façon régulière les pratiques actuelles en matière de statistiques sur le travail.	Gouvernement fédéral (responsable)	Environ 15 personnes (1 DPT)	<ul style="list-style-type: none"> Un représentant par province, territoire et des représentants du gouvernement fédéral Pour le Québec (DPT) 	4 fois par année
Comité permanent des affaires internationales du travail de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (CPAIT-ACALO)	Étudier et évaluer les tendances des politiques du travail et en rendre compte en ce qui a trait aux accords dans le domaine du travail liés au commerce, à la dimension du travail d'autres processus multilatéraux et bilatéraux, ainsi qu'à la promotion des droits du travail dans diverses arènes internationales. Recevoir un compte-rendu des développements relatifs aux accords de coopération dans le domaine du travail. Servir de principal point de contact pour une contribution	Gouvernement fédéral (responsable)	Environ 15 personnes (1 DPT)	<ul style="list-style-type: none"> Un représentant par province, territoire et des représentants du gouvernement fédéral Pour le Québec (DPT) 	2 fois par année

Nom du comité interministériel	Mandat du comité et principaux biens livrables	Direction responsable	Nombre de participants	Provenance des personnes participantes (nom des directions)	Fréquence des réunions
	<p>provinciale/territoriale aux négociations des futurs accords internationaux de coopération dans le domaine du travail.</p> <p>Appuyer au besoin le Comité gouvernemental établi en vertu de l'Accord intergouvernemental canadien relatif à la mise en œuvre des accords internationaux de coopération dans le domaine du travail (AIC) dans ses fonctions, au besoin.</p> <p>Examiner les activités et les développements internationaux liés aux questions du travail, et en rendre compte.</p> <p>Étudier, entreprendre et évaluer des activités conjointes dans le domaine des questions internationales du travail.</p> <p>Entreprendre des études et des projets à la demande de l'ACALO.</p>				
Comité permanent de médiation et de conciliation de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (CPMC-ACALO)	<p>Le Comité se réunit pour discuter de toute question concernant les relations industrielles et le règlement de conflits.</p>	Gouvernement fédéral (responsable)	12 (1 DGRT)	<ul style="list-style-type: none"> • Un représentant par province, territoire et des représentants du gouvernement fédéral • Pour le Québec (DPRT) 	1 fois par année
Association of Labour Relations Agencies - ALRA	<p>De promouvoir la coopération entre les organismes membres en matière de relations du travail et de législation dont notamment des services de médiation, de conciliation, d'enquête, d'arbitrage ainsi que sur les pratiques ayant un impact sur l'amélioration des relations employés/employeurs. De plus, il y a partage d'informations sur les nouvelles législations.</p>	Président de l'ALRA (en alternance selon les États membres entre le Canada et les États-Unis)	Variable (1 DGRT)	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants des services de médiation des provinces et des territoires canadiens ainsi que du fédéral. Également, des services de médiation des États-Unis (fédéral et états) 	1 fois par année

Nom du comité interministériel	Mandat du comité et principaux biens livrables	Direction responsable	Nombre de participants	Provenance des personnes participantes (nom des directions)	Fréquence des réunions
Comité interministériel concernant l'allègement réglementaire et la simplification administrative	S'assurer du suivi et de l'implantation des mesures d'allègement réglementaire identifiées par la DARA	MESI (responsable) Secrétariat général	20	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les M/O 	4 fois par année

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

RP-5

Titre :

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère en 2015-2016 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Au 2 mars 2016, le nombre d'employés occasionnels est de 13, ce qui représente 12,5 % de l'effectif du Ministère, volet Travail (104 effectifs réguliers et occasionnels).

En 2015-2016, parmi les 5 recrutements réguliers effectués cette année, 4 occasionnels ont été régularisés.

Source : Données extraites du SAGIP à la paie 25 du 3 mars 2016 (effectif en lien d'emploi au 2 mars 2016).

SOURCE : DGRH (2016-03-11)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-06

Titre :

Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2015-2016. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

Fournir également la ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir du ministère et des organismes qui en relèvent dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2014-2015 et 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

Exposé et statistiques :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : Direction des budgets centraux d'administration, des projets et des investissements, DGSG

DATE : 2016-04-05

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

RP-07

Titre :

Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2015-2016, en indiquant les coûts, le sujet, et le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

Exposé et statistiques :

Aucun sondage effectué en 2015-2016.

SOURCE : Direction des communications
DATE : 2016-04-05

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-8

Titre :

Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2015-2016 par le ministère ou le cabinet du ministre ainsi que pour chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

Exposé et statistiques :

Avis juridiques internes d'un ministère

La *Loi sur le ministère de la Justice* prévoit que le ministre de la Justice est le juriconsulte du lieutenant-gouverneur et le membre juriconsulte du Conseil exécutif du Québec. C'est à ce titre qu'il donne ses avis juridiques aux divers ministères.

Les avis juridiques demandés par un ministère ou le cabinet du ministère sont protégés par le secret professionnel en vertu de l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Dans le cas des ministères, le droit au secret professionnel appartient au gouvernement qui seul peut y renoncer. Le ministère ou ministre, qui a demandé un avis juridique, ne peut prendre la décision de renoncer à la protection du secret professionnel au nom du gouvernement. Selon la pratique traditionnelle établie, c'est le ministre de la Justice qui gère cette situation pour assurer la cohérence des dossiers juridiques et qui prend la décision de rendre accessibles les renseignements protégés, en concertation avec les ministères concernés.

Généralement, le ministre de la Justice ne renonce pas à la protection du secret professionnel parce que la diffusion des avis juridiques risquerait de nuire sérieusement aux intérêts de l'État. En effet, la communication des avis juridiques pourrait causer préjudice à des politiques gouvernementales, à des procédures judiciaires actuellement en cours ainsi qu'aux moyens de défense du procureur général du Québec ou à d'autres intérêts de l'État.

De plus, les ministres sont invités à être prudents quant à l'existence même des avis juridiques puisque l'article 214 du *Règlement de l'Assemblée nationale* prévoit que lorsqu'un ministre cite, même en partie, un document, tout député peut lui demander de le déposer immédiatement. Le ministre doit s'exécuter, sauf s'il juge que cela serait contraire à l'intérêt public.

Pour ces raisons, le ministère ou le cabinet ne peut donner suite à la demande de communiquer les informations requises sur les avis juridiques internes commandés en 2015-2016 dans le cadre de l'Étude des crédits.

Avis juridiques externes

Les avis juridiques produits dans le cadre d'un contrat de services juridiques conclu entre un avocat ou un notaire de la pratique privée et un ministère ou un organisme sont protégés par le secret professionnel. Seules les informations qui ont fait l'objet d'une renonciation au secret professionnel peuvent être divulguées.

SOURCE : Direction des affaires juridiques
VALIDATION: M^e Mélanie Paradis
DATE : 2016-04-06

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

TRP-09

Titre :

Liste de tous les frais de traduction et liste des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2014-2015 et 2015-2016. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

Exposé et statistiques :

Se référer à la question 7 des renseignements généraux de l'opposition.

SOURCE :

Direction des communications – 2015-03-09

VALIDATION :

Patrick Grenier, sous-ministre adjoint au développement des services aux citoyens et à la gouvernance

DATE : 2016-03-17

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-10

Titre :

Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2015-2016.

Exposé et statistiques :

Coûts des travaux du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016 : 2 471 \$.

SOURCE : Direction des ressources matérielles, Secteur des services à la gestion et des ressources
informationnelles
DATE : 2016-04-05

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

RP-11

Titre :

Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 :

- a) la liste de tous les concours et tirage effectués;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Aucun tirage n'a été effectué en 2015-2016 et aucun prix n'a été remis.

SOURCE :

Direction des communications – 2016-03-10

VALIDATION:

DBCAP – 2016-03-11

**Patrick Grenier, sous-ministre adjoint au développement
des services aux citoyens et à la gouvernance**

DATE : 2016-03-17

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

RP-12

Titre :

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2015-2016 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

Exposé et statistiques :

Se référer à la question # 3 des demandes de renseignements généraux de l'opposition officielle.

SOURCE : Direction des communications
DATE : 2016-04-05

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

RP-13

Titre :

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2015-2016 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Exposé et statistiques (Volet Travail):

Lutte contre le travail au noir :

Commission de la construction du Québec	3 650 000 \$
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)	750 000 \$
Régie du bâtiment du Québec	<u>1 640 000 \$</u>
Total pour 2015-2016	<u>6 040 000 \$</u>

SOURCE : Direction des budgets centraux d'administration, des projets et des investissements, DGSG

DATE : 2016-04-05

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

RP-14

Titre :

Pour le ministère et chacun des organismes, qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.
- d) le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), les firmes externes ou consultants engagés à cette fin, ainsi que les sujets qui font ou ont fait l'objet d'une veille médiatique.

Exposé et statistiques :

Du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016 :

- a) Les employés de la Direction des communications relèvent du ministère du Conseil exécutif
- b) 2 080 \$ (volet Travail seulement)
- c) Non disponible
- d) Question répondue dans la fiche #14 du volet Emploi et Solidarité sociale

SOURCE : Direction des communications

VALIDATION : DBCAPI

DATE : 2016-04-05

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-15

Titre :

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).

Exposé et statistiques :

Les efforts totaux liés à la préparation de l'étude des crédits 2016-2017 pour le Ministère (incluant volet Emploi et Solidarité sociale et volet Travail) sont estimés à 4,6 ETC utilisés.

Les coûts reliés à la préparation de l'étude des crédits 2016-2017 sont estimées à 22 000 \$. Ce montant exclut la masse salariale.

SOURCE : Direction générale des services à la gestion, DGSG

DATE : 2016-04-07

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-16

Titre :

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2010-2011 à 2015-2016, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévision pour 2016-2017.

Exposé et statistiques (Volet Travail):

11 créances pour des copies de conventions collectives

Créances au 29 février 2016

268,81 \$

SOURCE : Service des opérations financières, DGSG
DATE : 2016-04-05

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-17

Titre :

Pour les conflits de travail recensés au Québec par le ministère du Travail, fournir pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 les données suivantes :

- le nombre de conflits de travail;
- la durée moyenne de ces conflits;
- le nombre de demandes de médiation;
- le nombre de médiateurs nommés par le Ministère;
- les antécédents professionnels de ces médiateurs (carrière syndicale, patronale, fonctionnaire, professeur, avocat patronal/syndical);
- l'initiateur de la demande de médiation (syndical ou patronal ou autre);
- les coûts engendrés par ces demandes de médiation.

	2015-2016 ⁽¹⁾
<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'arrêts de travail (conflits) <i>Le deuxième nombre inclut les dossiers de compétence fédérale.</i>	141/142
<ul style="list-style-type: none">• Durée moyenne de ces arrêts de travail (conflits)	75,3 jours ouvrables 132,5 jours calendrier (civils)
<ul style="list-style-type: none">• Nombre de demandes de médiation-conciliation <i>La conciliation est volontaire depuis 1977, la nomination est faite sur demande d'une partie.</i>	126
<ul style="list-style-type: none">• Nombre de médiateurs-conciliateurs nommés par le Ministère <i>* Le ministre a nommé un médiateur dans les dossiers des concessionnaires et des médiateurs ont été nommés dans les dossiers des secteurs public et parapublic.</i>	22

- **Initiateur de la demande de médiation**

Année	Syndical	Patronal	Demande conjointe ou nomination du Ministère*
2015-2016 ⁽¹⁾	78	12	36

**Ce nombre de demandes inclut la nomination d'un médiateur dans les dossiers des concessionnaires.*

- **Les coûts engendrés par ces demandes de médiation**

Inclus dans les dépenses globales de la Direction générale des relations du travail.

(1) Données préliminaires 2015-2016 (1^{er} avril 2015 au 29 février 2016).

SOURCE : BSMART – Secrétariat du travail
COLLABORATION : Direction de l'information sur le travail (DIT) – Secrétariat du travail
DATE : 2016-04-04

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-25

Titre :

Concernant les avis émis par le Ministère du Travail, pour les années 2013-2014 et 2014-2015 et 2015-2016 fournir les données suivantes :

- La liste de tous les avis de non-conformité qui ne respectent pas la loi.

Le Ministère n'émet pas d'avis de non-conformité.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

RP-26

Titre :

Liste et copie de toutes les recherches commandées en 2014-2015 et 2015-2016 en incluant les coûts et les appels d'offres.

Aucune recherche n'a été commandée en 2015-2016.

SOURCE : Direction de la recherche et de l'innovation en milieu de travail

DATE : 2016-03-31

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP27

Liste des avis demandés par le ministre ou le gouvernement au CCTM et copie des avis transmis au cours des deux dernières années en indiquant l'état des travaux en cours.

2015-2016

Avis concernant une nomination à la présidence du Tribunal administratif du travail.

Avis concernant une nomination à la présidence par intérim de la Commission des relations du travail (CRT).

Avis concernant une nomination à la vice-présidence à l'équité salariale de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Avis concernant des nominations aux vice-présidences du Tribunal administratif du Travail.

Avis concernant la nomination de membres du Comité consultatif sur les normes du travail de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Avis complémentaire concernant les travaux du CCTM sur l'avenir des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur privé – Grille déterminant le niveau de provision du fonds de stabilisation.

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA
SOLIDARITÉ SOCIALE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP-28

Liste et copie des avis réalisés à l'initiative du CCTM au cours des deux dernières années et en cours.

2015-2016

Avis concernant la modernisation du mode de nomination des personnes aptes à exercer la fonction d'arbitre de grief et modalités relatives à la formation, à la période de mentorat et à l'inscription sur la liste des arbitres visée à l'article 77 du *Code du travail*.

Avis sur l'adoption d'une Politique générale concernant la confection et la gestion de la Liste des professionnels de la santé qui acceptent d'agir à titre de membres du Bureau d'évaluation médicale.

SOURCE : Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre
DATE : 7 avril 2016

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA
SOLIDARITÉ SOCIALE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP-29

Nombre de plaintes traitées par le CCTM concernant les arbitres de griefs, nombre de décisions rendues et nombre de cas en délibéré au cours des deux dernières années.

2015-2016

Plaintes traitées : 3
Décisions rendues : 2
Cas en délibéré : 1

SOURCE : Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre
DATE : 7 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-30

Titre :

Détails sur les comptes de dépenses, incluant la date, le montant de la dépense, et la nature de la dépense, de tous les membres du cabinet du Ministre, pour 2014-2015 et 2015-2016.

Exposé et statistiques :

Cabinet de la ministre responsable du Travail, madame Dominique Vien (pour la période du 29 janvier 2016 au 29 février 2016).

Dépenses de fonction : 0,00 \$

SOURCE : Direction des budgets centraux d'administration, des projets et des investissements,
DGSG

DATE : 2016-04-05

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-31

Titre :

Nombre d'ETC (équivalent temps complet) affectés à travers les organismes du ministère à la résolution de conflits de travail en 2014-2015, 2015-2016, ventilés par conflits en incluant les informations suivantes:

- a) Parties impliquées dans le conflit;
- b) Nombre d'ETC affectés à ce conflit spécifique;
- c) Date de début du conflit;
- d) Date de retour de fin du conflit.

Il n'y a aucun ETC du Ministère affecté à des organismes.

SOURCE : DGRT – BSMART – Secrétariat du travail
DATE : 2016-04-04

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

RP-32

Titre :

Pour le ministère et chacun de ses organismes, le nombre d'effectifs (ETC) attribué à la gestion du Fonds vert en 2015-2016, ventilé par poste. Fournir la masse salariale totale.

Exposé et statistiques :

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

SOURCE : Bureau du sous-ministre associé au Travail

DATE : 2016-04-01

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

RP-33

Titre :

Pour le ministère et chacun de ses organismes, le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d'aides financières par l'entremise du Fonds vert en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, ventilés par programmes inscrit dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le cas échéant.

Exposé et statistiques :

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

SOURCE : Bureau du sous-ministre associé au Travail

DATE : 2016-04-01

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

RP-34

Titre :

Pour le ministère et chacun de ses organismes, la liste de tous les projets qui ont bénéficié d'une aide financière par l'entremise du Fonds vert, en 2014-2015 et 2015-2016 avec mention :

- a) de la description du projet ;
- b) de l'entreprise, de l'organisme ou de l'institution bénéficiaire ;
- c) du programme concerné, le cas échéant ;
- d) du montant déboursé ;
- e) de la date du déboursement ;
- f) de l'objectif poursuivi en termes de réduction des GES.

Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de la décision rendue par le Ministère ou l'organisme, comprenant les critères de sélection et les exigences relatives.

Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de l'évaluation du projet et des résultats obtenus, notamment en termes de réduction des GES.

Exposé et statistiques :

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

SOURCE : Bureau du sous-ministre associé au Travail

DATE : 2016-04-01

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

RP-35

Titre :

Pour le ministère et chacun de ses organismes, concernant la gestion du Fonds vert, fournir pour 2015-2016 :

- a) Le cadre de gestion utilisé;
- b) La grille d'évaluation des projets ;
- c) Les objectifs poursuivis.

Exposé et statistiques :

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

SOURCE : Bureau du sous-ministre associé au Travail
DATE : 2016-04-01

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION

RP-36

Titre :

L'État d'avancement, les sommes dépensées, de chacun des grands axes (ou orientations) de la Stratégie maritime. Détail des actions entreprises, et le cas échéant des projets soutenus, par le ministère pour chacune de celles prévues au Plan d'action 2015-2020 :

- 1) Créer une table de concertation pour assurer une meilleure adéquation entre les besoins de main-d'œuvre qualifiée et l'offre de la formation et le soutien au développement des compétences.
- 2) Promouvoir les professions reliées au monde maritime et offrant de bonnes perspectives d'insertion au marché du travail.
- 3) Investir 15 millions de dollars pour les cinq prochaines années pour le développement des compétences de la main-d'œuvre.

Exposé et statistiques :

Pour cette question, veuillez-vous référer au Secrétariat aux affaires maritime du ministère du Conseil exécutif.

SOURCE : Bureau du sous-ministre associé au Travail

DATE : 2016-04-01